

Les Débats du Territoire

17 mars 2019 - Fiscalité et Dépenses publiques

Animateurs : Laurent PRADERE et Laurent THOMAS

En propos introductif est présenté le périmètre du sujet ainsi qu'un récapitulatif pédagogique et chiffré d'éléments clefs du débat. Les animateurs présentent un résumé du constat (où en sommes-nous sur la situation de nos dépenses publiques ?) et de ce qui permet de financer les dépenses c'est-à-dire la fiscalité.

Dans un second temps, est faite une présentation générale des principaux impôts et des cotisations sociales qui alimentent le budget de l'Etat et des autres administrations publiques.

- **Les constats et enjeux de notre système fiscal**

Il est expliqué que la France affiche des déficits publics structurels qui s'expliquent car l'ensemble des prélèvements obligatoires ne permettent pas de couvrir l'ensemble des dépenses publiques.

Nous notons que nous sommes le pays le plus dépensier en termes de dépenses publiques qui représentent plus de 55% du PIB en 2016 (derniers chiffres INSEE). Il est précisé que nous entendons par PIB « l'ensemble des richesses créées par l'économie marchande et non marchande dans un pays dans une année ». Ainsi, l'effort public représente plus de la moitié de la richesse créée.

Nous notons également que la situation de la France en la matière se situe à 7 points au-dessus de la moyenne de l'Union Européenne.

Enfin, il est présenté que nous finançons ces dépenses publiques avec des prélèvements obligatoires constitués des impôts, des taxes et des cotisations sociales. Là aussi, la France est en tête avec des prélèvements obligatoires qui représentent 48% du PIB. Le constat, établi depuis quelques années, est que les prélèvements obligatoires ne couvrent pas l'ensemble des dépenses publiques. Le déficit est structurel et a un effet sur l'endettement du pays.

- **Focus sur les prélèvements obligatoires**

Les animateurs présentent quelques chiffres significatifs :

- Les cotisations sociales correspondent à 37% des prélèvements
- La TVA 16%
- Les impôts locaux 12 %
- La CSG et CRDS 10%
- Les impôts sur le revenu 7%

La distinction est faite entre les types de prélèvements : les impôts progressifs d'une part (impôts sur le revenu, succession...) et les impôts proportionnels qui ne sont pas liés aux revenus (TVA). Cette différence est importante et peut également faire l'objet d'une réflexion.

Il est précisé que :

- 60% de la dépense publique sert à pour assurer notre système de protection sociale et une part majeure pour le système de retraite.
- 10% des dépenses publiques sont allouées à l'éducation
- 10% au fonctionnement des services publics

- Moins de 2% à la recherche
- Et 0,4% à la justice.

- **Focus sur les déficits**

Il est souligné que pour le budget 2018, le déficit public prévu est de 2,6% du PIB (environ 60 milliards d'euros). Il est précisé que l'UE fixe un seuil maximum de 3% de déficit. L'année 2018 est la première année où ce seuil est respecté.

L'Etat qui génère un déficit est obligé de le financer en appliquant la règle de l'endettement : le déficit est financé par la dette publique. En France, l'endettement atteint un niveau record, il représente quasiment 100% du PIB. L'autre impact direct du déficit est que les intérêts de la dette sont conséquents et représentent $\frac{3}{4}$ du déficit total, c'est-à-dire près de 40 milliards d'euros.

Le cœur du débat est alors de se demander s'il faut réduire les dépenses publiques, mieux les financer, ou les deux ?

Assemblée plénière : Séquence sur la fiscalité

Comment rendre l'impôt plus juste ? Faut-il globalement réduire la pression fiscale ? Quel(s) impôt(s), taxe(s), cotisation(s) réduire ? supprimer ? faire évoluer ?

- Un participant demande s'il ne serait pas possible d'engager une réflexion qui viserait à réduire les impôts proportionnels non liés aux revenus tel que la TVA, et en contrepartie générer de l'impôt sur les revenus dès le premier revenu. Il propose une réduction de la TVA financée par une augmentation du nombre de personnes soumises à l'impôt sur le revenu.
- Deux personnes réagissent à cette proposition en précisant d'une part qu'il serait difficile de constater les effets de la baisse de la TVA si les prix augmentent et que d'autre part, pour certaines familles dont les fins de mois sont difficiles, il serait impossible de payer un impôt sur le revenu.
- Un participant précise que la baisse de la TVA profite davantage aux personnes les plus aisées car elles achètent des produits plus chers. Il considère qu'une modulation du taux de TVA en fonction d'une liste de produits plus affinée que la liste actuelle pourrait être intéressante.
- Un participant s'interroge sur la part de ressources fiscales qui échappent au pays. Il pense que la France n'a pas adapté ses règles fiscales à la globalisation. Il serait nécessaire de trouver une solution pour taxer correctement les entreprises étrangères qui réalisent des bénéfices en France et dans un même temps réduire les possibilités d'évasion fiscale. Aussi, il est précisé l'urgence de la situation concernant les dépenses liées aux retraites qui sont déjà conséquentes mais qui devraient encore augmenter dans les années à venir.
- Une personne précise concernant l'imposition dès le premier revenu qu'il ne faut pas oublier que prélever l'impôt a un coût et qu'en plus cela reviendrait à imposer les personnes dans les situations les plus difficiles. Il ajoute qu'il est urgent de travailler sur le système légal d'évasion fiscale car les sommes en jeu sont importantes.
Enfin, il précise qu'il ne considère pas la TVA comme un impôt « injuste » car les plus riches dépensent davantage et donc payent plus de TVA.
- Un participant souhaite échanger sur la suppression de la monnaie fiduciaire. L'avantage de cette solution serait de pouvoir tracer tous les échanges financiers et ainsi diminuer les évactions fiscales. En corrélation à la suppression de la monnaie, il propose de taxer à hauteur de 2% toute transaction. Le participant précise que le montant des transactions est estimé à 27 mille milliards d'euros en France et qu'ainsi la taxation à 2% pourrait représenter une recette de 500 000 milliards. Cette recette permettrait de supprimer tout autre impôt.

- Un participant souhaite rebondir sur cette proposition en précisant que certains travailleurs pauvres demandent à être payés en espèces pour éviter les prélèvements des banques.
- Monsieur le Maire confirme que les différences de réglementations entre pays sont une des sources de l'évasion fiscale. Il précise également qu'il est nécessaire de s'interroger sur l'élasticité de nos décisions : certains disent que réduire la TVA relancera la consommation et permettra de créer de l'emploi. D'autres pensent qu'il vaut mieux réduire les dangers des entreprises pour les rendre plus compétitives. Qui a raison, qui a tort ? Quels constats d'efficacité de l'une ou l'autre politique.
- Laurent PRADERE précise que l'effet favorable sur l'emploi du CICE (Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) n'a pas été démontré. Il précise qu'aujourd'hui le chômage est en baisse et la croissance en hausse mais que ce n'est peut-être pas lié à la mise en place du CICE.
- Un participant précise que le développement économique est incompatible avec la lutte contre le réchauffement climatique et qu'il est nécessaire de retrouver une société qui fonctionne de manière raisonnée. Il propose également une réflexion sur un revenu universel.
- Un participant ajoute qu'il est nécessaire que l'Etat joue son rôle d'actionnaire (ex : Renault). Il ajoute qu'Auchan aurait profité du CICE alors que cette mesure devait surtout bénéficier aux petites entreprises. Mais en réalité, vu que ce système est une « usine à gaz » seules les grosses entreprises peuvent en bénéficier.
- Un participant souhaite aller vers une harmonisation européenne concernant les règles de fiscalité avec la rédaction d'une Constitution Européenne.
- Un participant revient sur l'évasion fiscale en précisant que la protection des « lanceurs d'alerte » a été réduite par le gouvernement actuel, ce qui n'est pas logique. Si nous souhaitons permettre les dénonciations, il est nécessaire de mettre en place des systèmes de protection de ces personnes.
- Une participante souhaite réfléchir à un impôt calculé non plus par tranches mais par pourcentage. Elle précise également qu'il serait peut-être possible de réduire les dépenses de santé en améliorant la prévention.
- Un participant précise que si l'on supprime la monnaie et que les transactions sont taxées, il serait possible de taxer davantage les transactions vers l'étranger.
- Un participant émet un doute sur la possibilité d'une harmonisation fiscale au regard des diverses politiques des pays.

Assemblée plénière : Séquence dépenses publiques

Faut-il réduire la dépense publique, quitte à revoir notamment notre système de protection sociale ? Si oui, quelles propositions, quels secteurs doivent être moins soutenus par la dépense publique ? En complément, est-il nécessaire de réorienter les dépenses publiques pour mieux répondre aux besoins de notre société ?

- Une personne demande si nous avons une idée de la répartition de la dépense publique entre l'Etat et les collectivités. Il est répondu que l'Etat dépense 300 milliards d'euros et les collectivités 150 milliards. Il est précisé que depuis la loi Chevènement notamment, les collectivités sont davantage compensées par l'Etat suite aux dispositifs nationaux d'exonération. L'Etat verse ainsi 60 milliards aux collectivités à ce titre.
- Un participant estime que le budget de l'armée, estimé à 65 milliards, est trop important et n'est pas utile. Il est répondu que dans un monde globalisé, l'influence du pays est économique, diplomatique mais aussi militaire. Il est précisé également que l'armée est à l'origine de nombreuses recherches et innovations.

- Monsieur le Maire intervient en s'interrogeant sur la question de l'efficacité de l'action publique. Il précise être effaré du faible budget alloué à la recherche car ces dépenses permettent de construire le monde de demain notamment sur des sujets tels que la transition écologique. De même, le budget alloué à l'éducation est assez faible alors qu'il faut considérer que plus nos enfants seront bien éduqués, plus notre pays aura de l'avenir. Ces deux postes de dépenses ne doivent pas être réduits.
En revanche sur la santé, il pense qu'il faudrait se focaliser davantage sur la prévention plutôt que sur le curatif et ainsi investir dans le temps. Au niveau du territoire, il précise que le sujet de la prévention est abordé depuis quelques années au niveau de la Métropole mais que peu de choses sont véritablement mises en place.
- Un participant précise que dans le domaine de la recherche sont intégrés depuis cinq ans les sciences molles (sociologie, psychologie...). Concernant le financement de la recherche, il informe que 40% du financement des instituts proviennent de dons privés et qu'une majeure partie du temps des chercheurs est consacrée à rechercher des financements !
- Un participant propose de revoir les durées d'indemnisation de manière générale en personnalisant la protection sociale en fonction de la situation précise du territoire de vie. Il cite l'exemple de l'Irlande où les droits au chômage ont une durée maximum de 6 à 9 mois. Une solution pourrait être d'envisager un revenu universel pour les personnes considérées comme « inemployables » après un temps de recherche d'emploi défini. Ces personnes pourraient alors être insérées dans d'autres activités : bénévolat, associations...
- Un participant précise que si la dette publique correspond à des investissements, il ne faudrait pas la voir comme un élément négatif. Il ajoute qu'une réflexion devrait être menée pour supprimer des échelons du mille-feuille administratif et ainsi réduire les dépenses publiques.
- Monsieur le Maire précise que sur notre territoire, l'intercommunalité et le département ont fusionné. Il ajoute qu'il est cependant nécessaire de mieux répartir les compétences et notamment en faisant davantage confiance aux territoires de proximité pour améliorer l'efficacité de l'action publique. Enfin, il fait référence à Monsieur LARCHER en ajoutant que si les Maires et les communes restent des entités encore un peu appréciées des français, c'est parce que ce sont des élus « à proximité d'engueulade ». Ainsi, les décisions d'investissement prises à l'échelon le plus proche semblent souvent plus raisonnées.
- Un participant suggère de penser davantage avec une logique de mutualisation pour réduire les dépenses publiques.
- Une participante souhaite préciser que les réformes visant à réduire la durée du chômage doivent être mûrement réfléchies. Ayant passé un an au chômage, elle fait part de la difficulté d'une telle situation.
- Un participant précise que les arrêts de travail constitueraient une part élevée des dépenses de santé. Il faudrait réfléchir sur une réelle prévention en fonction des métiers et réussir à diminuer les maladies professionnelles.
- Un participant ajoute qu'il est nécessaire de valoriser le travail pour les personnes au chômage. En effet, il semble que certaines personnes ne retournent pas vers l'emploi au regard de la situation précaire qui leur est proposée (temps non complet, CDD...)